

N° 036-35 /LC/MINSANTE/SG/DPML/SDP/SNLP.-

Yaoundé, le

104 AOUT 2025

**LETTRE-CIRCULAIRE****A**

- Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux de la Santé Publique ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Formations Sanitaires Publiques ou Privées ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Etablissements Pharmaceutiques de Distribution ;
- Mesdames et Messieurs les Pharmaciens Officinaux ;
- Mesdames et Messieurs les Pharmaciens. -

**Objet : Signalement d'une activité officinale illégale en ligne d'une structure dénommée MboaPHARMA**

Il m'a été signalé l'existence d'une plateforme en ligne opérant illégalement sous le nom de **MboaPHARMA**, proposant des services à caractère pharmaceutique sur l'ensemble du territoire national via un blog internet.

Après vérification, il ressort que cette structure **ne dispose d'aucune Autorisation d'Exercice en Clientèle Privée**, en violation des dispositions légales en vigueur. Ces pratiques, menées en dehors de tout cadre réglementaire, présentent des **risques majeurs pour la santé publique**, notamment en ce qui concerne la **qualité, la sécurité et la traçabilité** des produits et services pharmaceutiques offerts.

Au regard de la gravité de cette situation, j'appelle l'ensemble des professionnels de santé à une vigilance renforcée. La légalité et la conformité des fournisseurs et partenaires intervenant dans la chaîne pharmaceutique doivent systématiquement faire l'objet d'une vérification accrue.

Par ailleurs, tout grossiste ou acteur pharmaceutique collaborant avec la structure MboaPHARMA doit arrêter immédiatement toutes interactions et dénoncer ladite structure aux autorités compétentes.

Je tiens à réaffirmer l'engagement ferme du Ministère de la Santé Publique dans la lutte contre la vente illicite de médicaments, et rappelle que des sanctions rigoureuses seront appliquées à toute personne ou entité impliquée dans des pratiques contraires à la réglementation en vigueur.

Pour tout complément d'information ou pour effectuer un signalement, merci de contacter la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) à l'adresse suivante : [dpml.cmr@gmail.com](mailto:dpml.cmr@gmail.com)

**AMPLIATIONS :**

- CAB/MINSANTE/SESP
- SG
- TOUS LES IG/MINSANTE
- DG CENAME
- DPML/DOST/DLMEP/DPS/DAJC
- CELLCOM
- ONMC/ONPC
- TOUTES LES DRSP
- CHRONO/ARCHIVES



*Dr. Manasuda Malachie*